

## FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

REF. : 038 -2020/DTCS/CCI

Poste de catégorie	<b>B</b>	Remplacement	<b>X</b>	Modification		Création	
--------------------	----------	--------------	----------	--------------	--	----------	--

Nous recherchons pour

**L'AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES**  
DIRECTION DU CONTROLE DU SPECTRE  
CENTRE DE CONTROLE INTERNATIONAL  
Avenue de Cerqueuse  
**78660 PRUNAY-EN-YVELINES**

**Un(e) Technicien(ne) en radiofréquences**  
(Fonctionnaire de catégorie B ou agent contractuel en CDI\*)

**Contexte :** Créée par la loi de réglementation des télécommunications (n°96-659 du 26/07/96), l'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public à caractère administratif rattaché aux ministères économiques et financiers, sous tutelle de la Direction générale des entreprises. Elle compte environ trois cents agents, fonctionnaires et contractuels de droit public, œuvrant pour ses six Directions et répartis dans six services régionaux, deux pôles, un centre de contrôle international et des antennes en COM et DOM. Le décret n°96-1178 du 27/12/96 fixe les dispositions générales, les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'ANFR. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web de l'Agence ([www.anfr.fr](http://www.anfr.fr)).

**Description du service.** Le Centre de Contrôle International de Rambouillet (CCI) avec un effectif de dix agents assure :

- sous l'égide de l'UIT et en lien avec les centres de contrôle des pays étrangers, le contrôle international des fréquences et le traitement des brouillages internationaux en bande HF,
- la prise en compte des brouillages aux heures de fermeture des services régionaux,
- un renfort ponctuel aux services régionaux, en particulier dans les bandes HF,
- des missions de contrôles réalisées lors des grands événements et dans les DOM-COM,
- le contrôle de l'utilisation du spectre radioélectrique, sans préjudice des compétences des administrations et autorités affectataires,
- des missions d'expertises dans le cadre de conventions passées avec les administrations ou autorités affectataires,
- le maintien de l'accréditation COFRAC pour les mesures de champs électromagnétiques in situ,
- des mesures de champ in situ sous accréditation COFRAC,
- des expertises relatives à la problématique de l'exposition du public aux champs électromagnétiques (EXPACE), dans les départements 28, 37, 41, 72 et 78 :
- le traitement des cas de brouillage signalés par les exploitants autorisés de fréquences et les téléspectateurs,
- le contrôle des implantations de stations radioélectriques enregistrées au niveau de la Commission des Sites et Servitudes (COMSIS) et de l'assignation de fréquences notifiées par la Commission d'Assignation des Fréquences (CAF) en liaison avec les services de la Direction de la Gestion des Fréquences (DGF) de l'Agence.

**Missions du poste.** Placé(e) sous l'autorité du chef de centre, le/la titulaire du poste prend part à toutes les activités de contrôle des installations radioélectriques, de travaux d'expertises techniques, d'instruction des cas de brouillages et de traitement des réclamations de téléspectateurs confiées au centre.

- Réalise sur le terrain les opérations nécessaires à l'identification des sources de brouillage ainsi que diverses expertises techniques (mesures, analyses et vérification des caractéristiques radioélectriques) ;
- Préconise les solutions techniques pour remédier aux perturbations et assure le suivi de leur réalisation ;
- Rédige et propose au chef de Centre les comptes rendus et les courriers correspondants ;
- Réalise les mesures lors des inspections de sites radioélectriques et contrôle la conformité de réseaux de radiocommunications ;
- Établit les procès-verbaux de constat d'infraction au CP&CE ;
- Assure la saisie informatique des dossiers et des interventions dans les applications appropriées ;

- Exploite les outils de contrôle du spectre fixes, transportables et mobiles et participe à leur maintenance ;
- Participe aux 'Grands événements' et manifestations exceptionnelles.

**Contraintes et difficultés particulières du poste :** Ce poste nécessite des déplacements dans les cinq départements du ressort du CCI et ponctuellement dans toute la France, voire en Outre-mer et à l'étranger, selon des horaires éventuellement décalés.

Un devoir de réserve est exigé dans le cadre des dossiers traités.

Le poste nécessitant d'accéder à des informations relevant du secret de la défense nationale, le/la titulaire fera l'objet d'une procédure d'habilitation, au niveau confidentiel défense, conformément aux dispositions des articles R.2311-1 et suivants du code de la défense et de l'IGI 1300 SGDSN/PSE du 30 novembre 2011.

**PROFIL DU CANDIDAT/ DE LA CANDIDATE :**

- Fonctionnaire de catégorie B ou agent contractuel de même niveau, candidat(e) externe titulaire au minimum d'un BTS ou d'un DUT dans le domaine électronique, radio ou équivalent ou disposant d'une expérience d'au moins deux ans dans des mesures radioélectriques in situ (par exemple : résolution de brouillages, contrôle en fréquence des émissions en espace libre, mesure de couverture radio, ... ) ;
- Connaissance de l'utilisation d'appareils de mesure (analyseurs de spectre, mesureurs de champ, goniomètres, ... ) ;
- Connaissances techniques en radioélectricité et radiocommunication ;
- Aptitude à l'application rigoureuse de procédures et méthodes de mesures ;
- Bon niveau rédactionnel (prise en charge de courriers, rapports, comptes rendus et procès-verbaux) ;
- Bonne maîtrise à l'utilisation d'outils bureautiques ;
- Excellent relationnel et esprit d'équipe, rigueur, dynamisme et sens des responsabilités ;
- Forte capacité pour le travail en mode coopératif et collaboratif ;
- Titulaire du permis de conduire B ;
- Connaissance de la langue anglaise appréciée, notamment de l'anglais technique propre au domaine des radiocommunications.

*Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation exclusivement à l'adresse suivante : [rh-candidatures@anfr.fr](mailto:rh-candidatures@anfr.fr)*

*Seuls les dossiers de candidature complets et transmis à l'adresse indiquée ci-dessus seront examinés.*

*La procédure appliquée à l'ANFR est consultable sur le site : <https://www.anfr.fr/l-anfr/recrutement>*

**Contacts uniquement pour tout renseignement complémentaire :**

<b>Catherine GABAY</b>	<b>Directrice Adjointe du Contrôle du spectre</b>	<b>Tél. : 01 49 58 31 28</b>
<b>Xavier MOUSSU</b>	<b>Chef du CCI</b>	<b>Tél. : 01 34 94 17 13</b>
<b>Catherine BEAUMONT</b>	<b>Cheffe du service des Ressources Humaines</b>	<b>Tél. : 01 45 18 72 06</b>

Date de disponibilité du poste : **immédiat**

Date de diffusion de l'emploi : **11/09/2020**

Date limite de réception des candidatures : **09/10/2020**

\*: Recrutement fondé sur la base de l'article 4 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984